

Programme : Marche de 13 à 16 kms

Dimanche 09 JUIN 2024

Départ : Mairie de MACEY entre 9h30 et 10h30

(Parking indiqué à l'arrivée sur Macey)

Dans les bois de Macey : Café, Thé et viennoiseries

Sur les hauteurs de Montgueux : Coupe de champagne et bouchées apéritives

Salle des fêtes de Montgueux : Suprême de Poulet et ses légumes, verre de vin

Dans la plaine : Dégustation de fromages fermiers, verre de vin

Salle des fêtes de Macey : Dessert, Café gourmand

Prix par adulte : 35€

Enfants de 10 à 17 ans : 18€

Gratuit pour les enfants de -10 ans

Renseignements :

rotarienne@gmail.com

06 71 47 66 37 (Laisser un message, nous vous rappellerons)

Page Facebook : La Rotarienne Troyes Comtes de Champagne

BULLETIN D'INSCRIPTION

NOM :

Prénom :

Commune :

Mail :

Téléphone :

Noms et Prénoms des participants

(Préciser l'âge des enfants) :

Nombre total de participants :

Montant total :

Inscription et règlement à renvoyer à :

M. Bruno LARATTE 9 chemin des Godots 10120

SAINT ANDRE LES VERGERS

Règlement au nom de ROTARY Comtes de champagne

Si vous désirez recevoir par mail une confirmation de votre inscription, cochez la case

Clôture des inscriptions : 05 Juin 2024

REGLEMENT :

1 La participation se fait uniquement sur inscription. L'inscription comprend la totalité de la marche, son menu et les boissons. L'inscription est validée à réception du paiement.

2 Les mineurs seront obligatoirement être accompagnés d'un adulte.

3 Condition d'annulation du fait des organisateurs : en cas d'intempéries exceptionnelles ou d'un nombre de participants insuffisants, la manifestation sera annulée et les participants remboursés sur demande écrite.

4 Condition d'annulation du fait des participants : toute inscription est définitive ; en cas de non participation, le montant de l'inscription est acquis aux organisateurs.

5 Responsabilité : le club est assuré en responsabilité civile. Il décline toute responsabilité en cas de vol, maladie, défaut d'un participant, accident ou perte durant la manifestation. L'inscription vaut déclaration de bonne santé.

6 Sécurité : les participants devront respecter les lieux et suivre le balisage. Les chiens tenus en laisse sont tolérés ; les catégories 1 et 2 sont interdites (la vaccination antirabique est obligatoire).

7. Le parcours n'est pas adapté aux poussettes, la randonnée s'effectue à allure libre sans aucune forme d'esprit de compétitions.

8. Le nombre de places est limité, l'organisateur pourra refuser les inscriptions lorsque le quota sera atteint

9. Droit à l'image : du fait de son inscription, les participants donnent à l'organisateur un pouvoir tacite pour utiliser toute photo ou image concernant l'événement dans le cadre de la promotion de celui-ci.

10, L'inscription vaut acceptation du présent règlement.



Les fruits de cette marche seront reversés à des associations locales